



**Projet pédagogique
2021-2022**

**Institut de Formation
en Soins Infirmiers**

GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences

Site du Perray

Préambule

Les valeurs sont des références pour l'action humaine. On leur accorde un prix, on les estime et on y aspire. Sur le plan individuel, chaque personne privilégie des valeurs qui influencent ses actions et guident ses comportements et ses attitudes dans ses rapports avec autrui. Aussi, lorsque cette personne choisit un métier, elle y arrive avec ses valeurs et convictions.

Les valeurs professionnelles, quant à elles, se traduisent tant dans la prestation des soins que dans la relation entre l'infirmière et la personne soignée.

Lorsqu'une personne adhère à une profession, elle s'engage à en respecter et à honorer les valeurs et les règles de conduite établies. Tout en tenant compte de ses propres valeurs et convictions, l'infirmière doit aussi répondre aux exigences du métier. Habituellement, ces deux dimensions sont non seulement compatibles, mais complémentaires.

Dans la société, de nombreuses valeurs se côtoient. Il peut donc se produire des situations où s'opposent les valeurs personnelles et professionnelles au moment de dispenser les soins. Avant d'agir, l'infirmière doit reconnaître ceci et s'assurer de ne pas imposer ses valeurs personnelles aux personnes prises en soins.

Le soin infirmier est l'attention particulière portée par une infirmière ou un infirmier à une personne et à ses proches – ou à un groupe de personnes – en vue de leur venir en aide dans leur situation en utilisant, pour concrétiser cette aide, les compétences et les qualités qui en font des professionnels infirmiers. Le soin infirmier s'inscrit ainsi dans une démarche interpersonnelle et comprend tout ce que les infirmières et les infirmiers font, dans les limites de leurs compétences, pour prendre soin des personnes.

Mot de la direction

Le projet pédagogique de l'institut de formation Perray-Vaucluse est en perpétuelle actualisation afin de répondre aux évolutions des métiers d'infirmier en tenant compte des contextes, tant universitaires, territoriaux, européens que réglementaires.

L'année universitaire 2021-2022 s'ouvre sur des évolutions : la mobilité européenne et la certification.

La charte ERASMUS+ initiée par l'IFSI Virginie Olivier du site Sainte- Anne est reconduite pour les 6 années à venir, incluant de par la création du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, l'IFSI du Perray.

La certification de l'institut se poursuit dans une vision plus globale de l'ensemble des instituts du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

La situation sanitaire reste un élément de contexte à prendre en compte en ce début d'année de formation. L'institut adapte ses modalités d'apprentissage à la situation en développant des méthodes pédagogiques en format hybride entre des temps de formation théorique en présentiel et en distanciel.

L'engagement de chacun dans le processus de formation en tenant compte du contexte sanitaire est le facteur de réussite du dispositif proposé à l'institut.

Vous trouverez dans ce projet 2021-2022 les orientations de l'ensemble de l'équipe de l'IFSI.

Christine ROBIN
Directrice de l'IFSI du Perray
Directrice des instituts paramédicaux du
GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

INTRODUCTION.....	5
I. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION.....	Erreur ! Signet non défini.
II. L'INSTITUT DANS LE GHU.....	Erreur ! Signet non défini.
III. L'ENVIRONNEMENT DE L'INSTITUT DEFORMATION.....	6
IV. PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE.....	Erreur ! Signet non défini.
V. L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER.....	7
VI. LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT.....	8
VII. LA POPULATION ACCUEILLIE EN FORMATION.....	8
VIII. LES PRESTATIONS OFFERTES AUX ETUDIANTS.....	8
IX. LES RESSOURCES MATERIELLES DE L'INSTITUT DE FORMATION.....	9
X. PHILOSOPHIE, VALEURS ET ETHIQUE EN FORMATION.....	9/10
XI. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES.....	11
XII. LES ACTEURS DE LA FORMATION A L'INSTITUT.....	11
XIII. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	12
XIV. CHOIX PEDAGOGIQUES DE 'IFSI.....	13/14/15
XV. LA FORMATION CLINIQUE ET PRATIQUE.....	16/17
ANNEXES	18
ANNEXE I ORGANIGRAMME DE L'IFSI AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2021	19
ANNEXE II ALTERNANCE INSTITUT DE FORMATION ET STAGES.....	20
ANNEXE III PRESENTATION DES SEMESTRES.....	21
ANNEXE IV REFERENCES D'U.E. ET COMPETENCES.....	22
ANNEXE V PROGRAMMATION DES EVALUATIONS	25
ANNEXE VI CALENDRIER DES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES CREDITS.....	31
ANNEXE VII POLITIQUE DE STAGE.....	32
ANNEXE VIII TERRAINS DE STAGE.....	33

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est centré sur l'apprenant et sur le développement d'une relation de confiance, d'engagement et de partage entre l'ensemble des acteurs.

Il est construit et mis en œuvre par l'équipe pédagogique dans le respect du référentiel de formation conduisant au Diplôme d'Etat Infirmier, en cohérence avec la réalité du terrain, les besoins de santé de la population et le cadre professionnel infirmier.

L'institut Perray-Vaucluse fait partie des 4 instituts de formation paramédicaux du Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) avec l'Institut des Cades de Santé (IFCS) du site Sainte-Anne, l'IFSI et l'Institut de Formation des Aides-soignants (IFAS) du site Sainte-Anne. Ces 4 instituts sont en direction commune par une directrice des soins, direction rattachée à la Direction des Ressources Humaines.

Le GHU créé le 1^{er} janvier 2019 est issu de la fusion du Centre Hospitalier Sainte-Anne, du Groupe Public de Santé de Perray Vaucluse et de l'Etablissement Public de Santé de Maison- Blanche initialement regroupés en Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).

I. UN PEU D'HISTOIRE

Sous la direction de l'architecte BOUTELEU, en 1865, un asile d'aliénés pour le département de la Seine a été construit sur un domaine de 107 hectares qui s'appelait autrefois la GILQUINIÈRE. L'asile fut inauguré le 23 janvier 1869, pour recevoir 1000 malades (enfants et adultes).

La formation des infirmières sur le site spinolien remonte à 1920. La formation en soins infirmiers se structure progressivement avec l'ouverture dès 1955 d'un centre de formation. Le centre de formation des élèves infirmiers de secteur psychiatrique fut agréé le 10 mai 1978 pour assurer la formation de 50 élèves. Devenu dès 1992 un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), il est habilité depuis 2002 à accueillir 100 étudiants par promotion et 110 étudiants à la rentrée 2021.

II. L'INSTITUT DANS LE GHU

Le GHU réserve ses terrains de stage en priorité aux étudiants en soins infirmiers des IFSI- IFAS du GHU, aux étudiants des IFSI avec lesquels un partenariat a été développé. Le GHU recrute chaque année des infirmières de l'IFSI sur ses postes vacants.

Dans le cadre du projet de formation des instituts du GHU, 7 axes sont retenus :

1. Optimiser l'alternance des dispositifs de formation (politique de stage)
2. Développer et mutualiser les potentiels et compétences pour un enseignement de qualité et novateur en formation initiale et continue (simulation, numérique)
3. Elaborer et mettre en place une démarche qualité sur les instituts de formation du GHU
4. Développer la coopération avec l'étranger (Erasmus, autres dispositifs)
5. Développer la recherche et la pédagogie en clinique
6. Favoriser la démocratie étudiante
7. Développer l'offre de formation continue

III. L'ENVIRONNEMENT DE L'INSTITUT DE FORMATION

La réforme des études infirmières a modifié l'organisation entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) au 1^{er} avril 2010. Cette direction est devenue en 2021 la **Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS)**.

La mise en œuvre de la formation implique plusieurs partenaires qui doivent se concerter et conjuguer leurs actions : l'ARS, le Conseil Régional d'Ile de France et la **DRIEETS**.

La tutelle de l'IFSI est exercée par :

L'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France pour :

- ✓ La gestion des modalités d'accès à la formation
- ✓ La présidence de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut
- ✓ L'autorisation d'ouverture et renouvellement d'autorisation des instituts (avis)
- ✓ L'agrément des directeurs (avis)
- ✓ Le contrôle pédagogique des IFSI

Le Conseil Régional d'Ile de France (loi n°204-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) pour :

- ✓ La subvention de fonctionnement versée par le CRIDF, perçue par le GHU est attribuée au fonctionnement de l'Institut de Formation.
- ✓ L'autorisation d'ouverture et renouvellement des instituts (décision)
- ✓ L'agrément des directeurs (décision)
- ✓ La détermination des quotas

La Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) pour :

- ✓ La présidence des jurys de diplomation

Le GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences pour :

- ✓ La gestion des personnels, du budget et les travaux d'investissement de l'IFSI.

IV. PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE

Le groupement de coopération sanitaire (GCS)

L'IFSI fait partie du Groupement de Coopération Sanitaire « Ile de France » regroupant 33 IFSI d'Ile de France. Personne morale de droit public, le GCS est l'interlocuteur unique dans la mise en place du processus LMD.

Issu du GCS, le groupement des 7 IFSI ci-dessous a passé convention avec l'université de Paris Saclay, possédant une UFR de Médecine au CHU de Bicêtre.

Antoine Béclère à CLAMART (AP-HP)
Bicêtre à Kremlin BICETRE (AP-HP)
Paul Guiraud à VILLEJUIF
Barthélémy Durand à ETAMPES
Perray-Vaucluse à EPINAY SUR ORGE
Groupe hospitalier Nord Essonne à LONGJUMEAU
Centre hospitalier Sud Francilien à CORBEIL ESSONNES

Du partenariat avec la faculté Paris Saclay, un Département Universitaire des Formations en Sciences Infirmières a été créé.

L'ancrage dans le système Licence / Master/ Doctorat (LMD) représente une opportunité pour la reconnaissance de l'exercice professionnel. L'attribution du Diplôme d'Etat confère de fait à ses titulaires le grade Licence et lui offre la possibilité de passerelles vers d'autres filières de formation en soins.

Les modalités de la coordination pédagogique universitaire

L'université Paris Saclay se compose des facultés de Bicêtre, d'Orsay et de Sceaux.

Président de cette université : Madame RETAILLEAU

Doyen de la faculté de médecine : Monsieur le Professeur SAMUEL

Directeur du Département des Formations en Sciences Infirmières : Madame le Professeur GOUJARD

Le Département Universitaire des Formations en Sciences Infirmières (DUFSI) a été créé en 2013.

Les cadres formateurs des 7 IFSI de rattachement collaborent avec les universitaires coordonnateurs des UE relevant des champs 1 et 2 :

- ✓ Champ 1 : Sciences humaines, sociales et droit
- ✓ Champ 2 : Sciences biologiques et médicales

Ce travail de coopération s'est traduit par une planification des enseignements (cf annexe 1), une mise en commun des programmes de cours, des évaluations communes pour toutes les Unités d'Enseignement, la détermination d'un calendrier des évaluations.

V. L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT INFIRMIER

L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat Infirmier (DEI) précise les modalités d'obtention de ce diplôme et la reconnaissance d'un grade licence permettant la valorisation universitaire et européenne de crédits de formation (ECTS) en cours de formation et après l'obtention du diplôme.

Le jury régional se réunit 3 fois par an, au mois de juillet, entre les mois de novembre et décembre, entre les mois de février et mars.

VI. LA GOUVERNANCE DE L'INSTITUT

Selon l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, la gouvernance de l'institut est constituée d'une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections

- ✓ Une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ;
- ✓ Une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires ;
- ✓ Une section relative à la vie étudiante.

La coordination et l'information entre l'instance et les trois sections sont assurées par la directrice de l'institut de formation.

VII. LA POPULATION ACCUEILLIE EN FORMATION

L'IFSI dispose d'une autorisation pour 110 étudiants par année de formation.

L'entrée en IFSI se fait par la plateforme nationale Parcousup ou par des épreuves de sélection pour les candidats en formation professionnelle

VIII. LES PRESTATIONS OFFERTES AUX ETUDIANTS

Carte étudiante	Remise dès l'entrée en formation
Restauration sur place	Tarif CROUS
Accès libre au centre de documentation et d'informations de l'institut	Les jours de fermeture sont affichés.
Versement indemnités de stage	Versement d'indemnités de stage : ✓ 36€ par semaine en 1 ^{ère} année ✓ 46 € par semaine en 2 ^{ème} année ✓ 60 € par semaine en 3 ^{ème} année. Toute absence en stage est défalquée.
Remboursement des frais de déplacement en stage	Selon la réglementation en vigueur et la procédure établie avec le GHU (en annexe du règlement intérieur)

IX. LES RESSOURCES MATERIELLES DE L'INSTITUT DE FORMATION

Les ressources documentaires et multimédias

Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Marronniers. Il comprend de nombreux ouvrages et revues. Il est équipé de 12 postes informatiques mis à la disposition des étudiants.

Le WIFI est installé dans les différents bâtiments.

La bibliothèque de l'université Paris Saclay est abonnée à EM-Paramédical (éditeur Elsevier Masson) donnant accès au Traité des Savoirs et soins infirmiers et à 19 revues.

L'accès à cette ressource à distance se fait en suivant le lien EM-Paramédical qui figure sur cette page du site des BU :

<http://www.bibliotheques.u-psud.fr/fr/collections/bases-de-donnees-et-revues-en-ligne.html#MEDECINE>

Ce lien nécessite de s'authentifier (onglet Bibliothèques dans la barre verte des onglets en bas du site Web de l'université).

Tout étudiant inscrit à l'université peut accéder à ces ressources.

Les ressources en infra structures et en logistique ; les capacités d'accueil s'entendent hors situation COVID

Bâtiment la Rotonde		Bâtiment Marronniers		Bâtiment Cèdres	
Nombre de salles	Capacité d'accueil	Nombre de salles	Capacité D'accueil	Bureaux de l'équipe pédagogique	
1 Amphithéâtre	156	1 Amphithéâtre	120		
8 Salles de Travaux Dirigés	26	2 salles de Travaux Dirigés dont une salle équipée pour la réalisation de séances de débriefing	26		
2 Salles de Travaux Pratiques	26	1 salle de Travaux Pratiques équipée pour la simulation	26		
		1 CDI équipé de 16 postes informatiques	30		
Salle 22		Salle des Commissions			
Nombre de salles	Capacité d'accueil	Nombre de salles	Capacité d'accueil		
1 salle	10	1 salle de Travaux pratiques	26		
		1 salle de cours	50		

X. PHILOSOPHIE, VALEURS ET ÉTHIQUE EN FORMATION

« L'essence des soins réside dans la considération des valeurs universelles fondamentales que sont le respect de la personne et de la dignité humaine ». L'organisation des soins s'articule autour d'une volonté clairement exprimée de « prendre soin » du patient.

Pour tous les professionnels, « prendre soin » est la valeur fondamentale qui les engage et qui témoigne de leur volonté commune à développer, optimiser et potentialiser les compétences de chacun autour du patient.

Cette conception du soin implique la reconnaissance de valeurs partagées par l'ensemble de l'équipe de l'IFSI Perray-Vaucluse :

« Respect, Compétence, Engagement, Tolérance »

La philosophie, la conception des soins, les valeurs, l'éthique sur lesquelles repose la formation sont celles dans lesquelles l'exercice du métier trouve sa genèse.

En référence à la déclaration universelle des Droits de l'Homme et à la Constitution Française, le professionnel soignant a le devoir de s'inscrire dans les concepts et les valeurs qui sous-tendent les soins :

Les soins infirmiers constituent une facette du « prendre soin » selon Walter HESBEEN¹.

« Le soin infirmier » est l'attention particulière portée par une infirmière ou un infirmier à une personne ou à ses proches en vue de leur venir en aide dans la situation qui est la leur. Il comprend tout ce que ces professionnels font, dans les limites de leurs compétences, pour prendre soin des personnes. Au regard de sa nature, il permet de toujours faire quelque chose pour quelqu'un afin de contribuer à son bien-être quel que soit son état ».

L'Homme

« L'Homme est un être unique, qui a des attentes et des besoins biologiques, sociaux, culturels et spirituels ; un être en perpétuel devenir et en interaction avec son environnement. Un être responsable, libre et capable de s'adapter, un Tout indivisible »²

La santé

Est « un état dynamique, susceptible de variations, qui nécessite un processus d'adaptation de l'homme à son environnement. Cet état le rend apte à assumer les étapes de la vie, à en affronter les agressions et à vivre en harmonie avec lui-même et les autres »³.

Un soignant « est un professionnel qui prend soin d'une personne qui a des problèmes de santé, ou qui se préoccupe de sa santé, dans le but de l'aider à l'améliorer, ou la conserver, ou pour l'accompagner jusqu'à la mort ».

Les valeurs professionnelles

Une valeur c'est « ce à quoi l'on accorde de l'importance, ce qui vaut quelque chose à nos yeux et que l'on a envie de vivre, c'est ce dont on ne veut pas se séparer ou dont on voudrait se rapprocher »⁴.

Les valeurs fondamentales retenues par les membres de l'équipe concernent tous les aspects « du prendre soin » qui lui-même est considéré par son auteur comme une valeur en soi, d'autres peuvent s'exprimer par :

La conscience professionnelle et individuelle. Elle vise à faire preuve de probité, est caractérisée par son maintien et son développement multidimensionnel. Pour autant l'infirmière a le devoir de maintenir et d'améliorer ses compétences tout au long de son exercice professionnel.

La responsabilité comprend une double dimension : personnelle et professionnelle. Elle engage la responsabilité tant des usagers que des équipes de soins que de l'équipe de cadres pédagogiques que celle des étudiants en soins infirmiers.

La bientraitance est une démarche collective visant à accompagner l'utilisateur, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.

Basée sur les concepts de bientraitance, **l'Humanitude®** est « l'ensemble des particularités qui permet à l'homme de se reconnaître dans son espèce, l'humanité...et de reconnaître un autre homme comme faisant partie de l'humanité »

Le handicap :

L'IFSI est engagé dans une politique d'accueil d'étudiants en situation de handicap en lien avec le GHU et conformément à la réglementation des instituts de formation paramédicaux. Un référent handicap est identifié parmi les cadres formateurs de l'équipe. Il est en lien avec le service de médecine préventive de l'Université Paris Saclay.

¹ *Prendre soin à l'hôpital, WHESBEEN, Inter Edition, Masson, 2005, page 66*

² *Guide du service infirmier, le dossier de soins n°1, série soins infirmiers, BO n°85-7 bis*

³ *Dictionnaire des soins infirmiers, ouvrage collectif, R. MAGNON et G DECHANOZ, AMIEC 1995.*

⁴ *Prendre soin à l'hôpital, W HESBEEN, Inter Edition, Masson, 2005, page 38.*

* Norme ISO 9001

* ANESM juillet 2008

XI. LES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Une formation d'adultes

L'étudiant est une **personne responsable**, acteur de sa formation, qui **se donne les moyens de réussir**, donc s'engage dans un processus de formation où il **confronte en permanence la théorie et la pratique**. Tout au long des années de formation il précisera son projet professionnel. Dans cette optique, il s'inscrira dans un processus de questionnement, et sera amené à mobiliser ses ressources et son expérience pour développer un savoir professionnel.

L'étudiant s'inscrira dans un groupe en formation, et, à ce titre, il contribuera à la réflexion et à l'enrichissement collectif, s'enrichissant réciproquement à partir du groupe.

Une formation en alternance

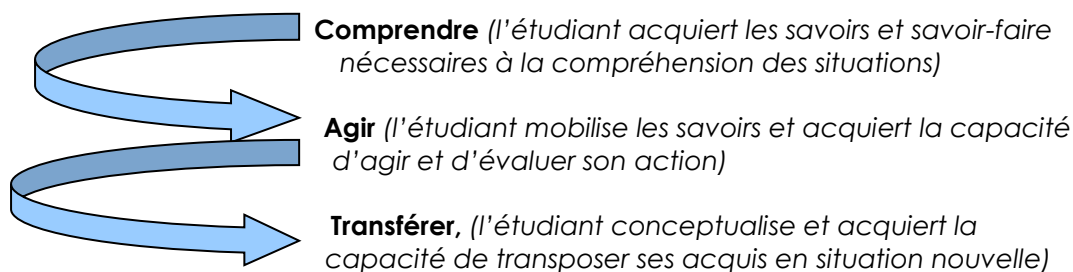
Au cours de la formation, l'étudiant apprendra progressivement à évoluer au carrefour de différentes logiques avec l'aide des professionnels de terrain afin de développer ses capacités **d'adaptabilité aux différents secteurs d'activités, et son sens des responsabilités**.

Les savoirs dispensés et les temps d'immersion dans le milieu professionnel permettront à « l'étudiant-apprenant » de mobiliser, d'articuler, de combiner puis de transférer ses connaissances, de développer « un savoir agir » adapté aux diverses situations de soins.

L'apprentissage comme fil conducteur

Dans une formation professionnelle, l'apprentissage occupe une place centrale. C'est un processus dynamique d'acquisition de savoirs, de savoir-faire, de savoir être, de valeurs, de compétences, par l'observation, la répétition, l'appropriation et le transfert.

Les trois niveaux d'apprentissage peuvent se représenter ainsi :



Cette approche permet d'aborder les connaissances en lien avec lesdites situations pour leur donner du sens et ainsi les acquérir plus facilement. Il s'agit de développer un processus d'acquisition à travers l'expérience : compréhension et analyse des situations rencontrées puis **conceptualisation-adaptation à de nouvelles situations**.

XII LES ACTEURS DE LA FORMATION A L'INSTITUT

L'équipe est composée :

D'une directrice des soins

D'une adjointe à la directrice

D'une coordinatrice pédagogique

De 14 postes infirmiers (ères) cadres de santé, dont un détaché à la coordination des stages

D'une documentaliste

De 3 adjoints administratifs

D'un agent dédié à la logistique et en support informatique

XIII. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Afin d'optimiser l'approche par compétences du référentiel, il a été déterminé **trois** groupes de compétences en lien avec les semestres. L'équipe pédagogique est répartie au sein de ces groupes (Annexes III et IV).

LES GROUPES DE COMPÉTENCES :

Premier groupe de compétences

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Compétence 10 : Informer et former des professionnels et des personnes en formation

- ✓ Madame Aurélie CORDEROC'H
- ✓ Madame Véronique GISLON
- ✓ Madame Elisabeth LAVIGNE
- ✓ Madame Elisabeth VIRÉ

Deuxième groupe de compétences

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

- ✓ Madame Dominique ALLARY
- ✓ Madame Katia AROLES
- ✓ Madame Valérie LEMAIRE
- ✓ Madame Christine PICHE

Troisième groupe de compétences

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Compétence 9 : Organiser et coordonner des interventions soignantes

- ✓ Monsieur Alain CAZIN
- ✓ Madame Nathalie CLARET
- ✓ Monsieur Thierry HOUSSAYE
- ✓ Madame Nadège MANUEL
- ✓ Madame Sandra MERIC

Formateurs référents d'année

Formateurs 1^{ère} année	Formateurs 2^{ème} année	Formateurs 3^{ème} année
Titulaire : Mme GISLON	Titulaire : Mme ALLARY	Titulaire : Mme MANUEL
Suppléante : Mme LAVIGNE	Suppléante : Mme LEMAIRE	Suppléant : Mr HOUSSAYE

XIV. CHOIX PÉDAGOGIQUES DE L'IFSI

A- Le suivi pédagogique individualisé

Dans une logique de compétence, le dispositif pédagogique met l'accent sur l'accompagnement et le suivi personnalisé car la compétence relève d'une construction par l'étudiant. Le formateur a pour objectif d'aider l'étudiant dans sa progression (points forts et marges de progression). Il est effectué par les formateurs lors d'entretiens individuels et/ou collectifs fixés par le formateur référent.

Chaque formateur est responsable du suivi pédagogique d'un groupe d'étudiants pour chaque promotion, tout au long de leur formation. Il contribue également au développement de la réflexivité de l'étudiant à travers les analyses de pratiques. Ce choix permet de suivre la progression de l'étudiant afin de proposer un accompagnement personnalisé.

B- Les Analyses de Pratique Réflexive

L'analyse réflexive doit permettre de formaliser une démarche de pensée, de comprendre pour discerner, décider, puis agir. Cette démarche donne des outils aux étudiants afin d'analyser leurs propres pratiques en situation professionnelle, lors des stages. Cette démarche réflexive permet à l'étudiant de construire et de développer ses compétences par l'analyse d'une situation ou d'une activité (pratique).

Il existe deux temps : l'analyse réflexive est réalisée pendant des temps dédiés (regroupement à l'IFSI) ainsi que par écrit dans le portfolio et enregistrée sur Logifsi®.

Cette progression est propre à chaque étudiant. La finalité vise à développer une posture réflexive et évolutive au cours de la formation. Il est essentiel que l'étudiant en stage poursuive ce travail réflexif avec l'aide du tuteur et/ou des professionnels de proximité.

C- Les enseignements à distance

Au regard du développement des outils pédagogiques numériques et du contexte de crise sanitaire, les enseignements à distance sont amenés à se développer. Un équipement informatique, tablette ou ordinateur est nécessaire. Ces enseignements concernent :

- L'apprentissage de l'anglais (UE 6.2), par l'utilisation de la plateforme EnglishWord
- Des cours magistraux
- Des travaux dirigés
- Des travaux personnels guidés

Certaines évaluations pourront aussi être réalisées à distance.

D- Le service sanitaire

Depuis la parution du Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé, le service sanitaire des étudiants en santé se met progressivement en place, en partenariat avec l'Université Paris Saclay.

« Le service sanitaire vise à former ces étudiants aux enjeux de la prévention primaire par la participation à la réalisation d'actions concrètes de prévention auprès de publics identifiés comme prioritaires, notamment les élèves des établissements primaires, secondaires et les étudiants des établissements d'enseignement supérieur. Il comprend la préparation de ces actions, l'acquisition de connaissances et compétences pédagogiques spécifiques, la réalisation encadrée des actions ainsi que leur évaluation tant auprès du public concerné qu'au sein de la formation suivie. »

Des domaines d'actions sont considérées comme prioritaires : la nutrition, l'activité physique, les addictions, l'éducation à la sexualité intégrant la prévention des IST et la contraception. (Art.D. 4071-3 /Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé)

Des temps de formation théorique et pratique sont organisés :

- 20h d'enseignement théorique, organisé par l'Université Paris Saclay, sont prévues au semestre 3. Quatre séminaires de 3 heures chacun sont également planifiés le samedi matin à la faculté ;
- Des TD dédiés à l'élaboration du projet, la préparation des actions et l'évaluation de la mise en œuvre sont prévus en collaboration avec des étudiants en médecine, aux semestres 3 et 4.

E- Projet Humanitude®, IFSI pilote

Dans l'optique d'intégrer cette philosophie dans notre approche pédagogique, des Cadres Formateurs ont été initiés à la méthode mise en place par Yves Gineste et Rosette Marescotti. Cette méthode s'appuie sur l'utilisation de 4 piliers, le regard, la parole, le toucher et la verticalité afin de maintenir un lien avec tout être humain notamment ceux présentant des troubles cognitifs. Puis, la totalité de l'équipe sera formée, dans l'objectif d'intégrer progressivement les principes de la philosophie de l'Humanitude® dans les compétences et unités d'enseignements qui s'y prêtent : au sein des compétences 1-2-3-6 pour débiter avec une extension sur les autres compétences au fur et à mesure de l'appropriation de cette philosophie par l'équipe pédagogique.

A travers les TD, les choix d'ouvrages, les supports vidéo, les TP, les situations cliniques l'équipe a à cœur d'intégrer des éléments de cette philosophie afin d'engager les étudiants dans une démarche réflexive sur les valeurs de la bientraitance, du respect de l'être humain dans son intégralité, sa dignité et ce dans l'optique de toujours prendre en compte ses besoins en restant centré sur la spécificité et la singularité de la personne prise en soins.

L'intention pédagogique est de sensibiliser l'étudiant à l'importance du rôle propre de l'IDE lors de ses actions en vue de développer ou maintenir l'autonomie des patients, grâce à l'utilisation de techniques de manutention spécifiques et surtout de l'approche relationnelle adaptée et centrée sur la personne soignée.

Objectif à venir pour l'année 2021-2022 :

- Développer l'offre de stage des structures pratiquant l'Humanitude® pour permettre aux étudiants de mettre en pratique les éléments théoriques.

F- Apprentissage par les pratiques simulées.

L'équipe Pédagogique est en grande partie formée aux nouvelles techniques et technologies de la pédagogie.

Qu'est-ce que la simulation ?

« La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive » (*Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé*, HAS, décembre 2012). Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels. La simulation repose sur un principe éthique : "jamais la première fois sur un patient". Cette méthode promeut une alternance ou méthode complémentaire à l'alternance traditionnelle stages/IFSI. L'étudiant peut en bénéficier soit au sein de l'IFSI soit au sein des services de soins quand elle y est développée.

1) Laboratoire de simulation

Un matériel de simulation d'une chambre d'hospitalisation moyenne fidélité, installé dans des locaux dédiés, élaborés dans leur architecture aux besoins de la simulation, permet de mettre en œuvre un panel de scénarii couvrant un large spectre de situations professionnelles. Un mannequin réaliste y tient lieu de patient et permet de simuler l'évolution d'un état de santé.

2) Les serious games

En partenariat avec le laboratoire de simulation de Kremlin-Bicêtre (LabForSims), associé à un concepteur de jeux vidéo (International Healthcare), l'institut a participé à la création et au développement de jeux sérieux (LabForGames).

Ce projet fait suite au renforcement de la place de la sécurité des soins dans la formation des professionnels inclus dans le Programme National pour la Sécurité des Patients 2013-2017 (axe 3).

L'IFSI Perray-Vaucluse, associée à l'université Paris Saclay, s'est inscrite dans ce projet avec 3 autres IFSI et ont participé à la création de quatre scénarii centrés sur l'apprentissage ou l'amélioration des connaissances sur différents âges de la vie.

Les jeux sérieux permettant à un plus grand nombre d'étudiants de participer à des séances de simulation.

Les jeux sérieux s'inspirent du principe des jeux vidéo de type SIMS®, adapté à des situations de soins, l'étudiant est représenté par un avatar infirmier, et mis en œuvre à partir du 2^{ème} semestre, avec une progression au cours de la formation dans une logique pédagogique de progression des acquisitions théoriques en cours, de la succession des unités d'enseignement, mais aussi des stages, ainsi que du degré de difficulté des scénarii.

3) Le jeu de rôle

Le jeu de rôle est une activité où chaque étudiant est appelé à jouer un rôle, celui de l'infirmier dans le cadre de la formation ; dans une situation hypothétique qui lui permet de mieux comprendre les réactions ou motivations justifiant les comportements de la personne qu'il prend en soins. Le jeu de rôle représente une dimension subjective de la réalité, c'est-à-dire que cette méthode pédagogique fait appel à l'expression, à la créativité et aux perceptions des étudiants.

La formation aux soins relationnels est répartie dans le cadre de **l'Unité d'enseignement 4.2 « Soins relationnels »** sur les trois années de formation et constitue un enseignement théorique et pratique suivant une logique de progression. La méthode du jeu de rôle sera employée tout au long de cet enseignement.

Dans le cadre de l'apprentissage des techniques d'entretiens, **une actrice** intervient au premier semestre de deuxième année pour jouer le rôle de patients lors de jeux de rôle auquel s'exercent les étudiants.

G- Projet d'encadrement

Le projet d'encadrement s'inscrit dans le cadre du référentiel de formation relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier selon l'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, il a lieu au semestre 4, dans l'unité d'enseignement UE 3.5 « *Encadrement des professionnels de santé* » qui contribue à l'acquisition de la compétence 10 « *Informer et former des personnes en formation* ».

Il comprend la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'encadrement. Lors d'une séance de travaux pratiques, les étudiants en soins infirmiers de 2^{ème} année encadrent des étudiants de 1^{ère} année au sein de l'IFSI, après avoir réalisé un recensement des besoins. Deux soins sont retenus pour préparer la séance de TP.

H- Projet sophrologie

Afin de favoriser la qualité de vie des étudiants, des séances de sophrologie leur sont proposés, sur la base du volontariat, par un formateur qui est également sophrologue. Ce projet permet de contribuer à la réduction des risques psycho-sociaux, notamment de donner des outils pour gérer au mieux le stress et développer des stratégies d'empowerment dans le cadre de la formation. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, ce projet ne peut pas être reconduit à la rentrée 2021.

I- Projet escape game

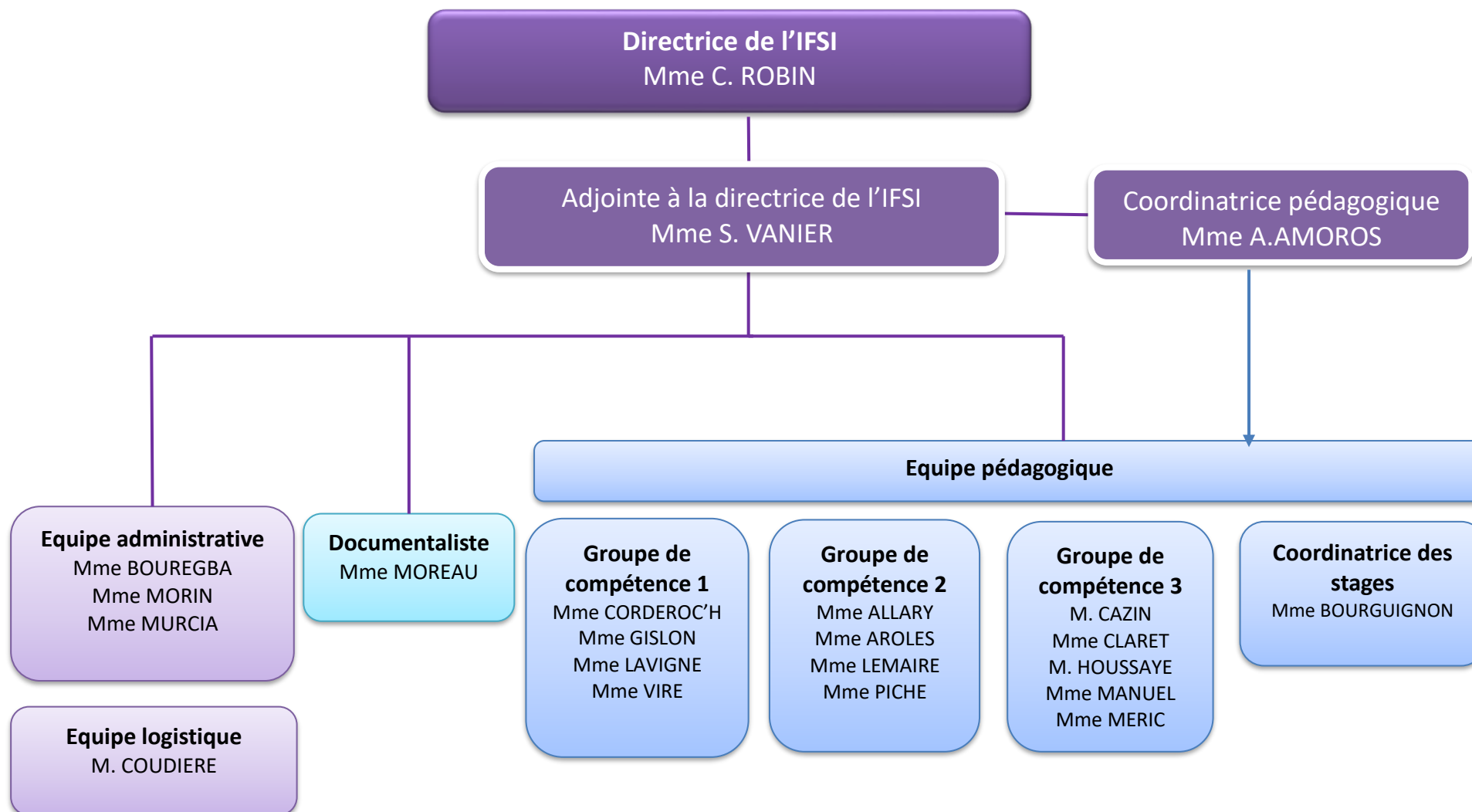
La formation en soins infirmiers évolue ainsi que son niveau d'exigence. Les nouvelles techniques pédagogiques doivent contribuer à réduire l'écart entre la réalité de terrain et l'enseignement. L'escape game constitue à la fois un outil pédagogique ludique, innovant, captivant et formateur. Il fait appel à des capacités et compétences qui permettent d'observer, de constater, d'analyser, d'évaluer et de décider. Ce projet sera initié sur le semestre 4 en attendant de le développer auprès de chaque promotion.

XV. POLITIQUE DE STAGE ANNEXE VII
--

ANNEXES

- Annexe I Organigramme de l'IFSI au 1^{ER} septembre 2021
- Annexe II Alternance Institut de formation et stages (Planning annuel des promotions) 2021/2022
- Annexe III Présentation des semestres : relations UE et compétence
- Annexe IV Références d'UE et compétences
- Annexe V Programmation des évaluations des unités d'enseignements des semestres 1 à 6
- Annexe VI Calendrier des Commissions d'Attribution des Crédits
- Annexe VII Politique de stage du GHU
- Annexe VII Les terrains de stage

Organigramme de l'IFSI au 01/09/2021



PLANNING DES PROMOTIONS ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

	août	sept-21				octobre-21				novembre-21				décembre-21				janvier-22				février-22				
Promotions	30/3	06/10	13/17	20/24	27/01	04/08	11/15	18/22	25/29	01/05	08/12	15/19	22/26	29/03	06/10	13/17	20/24	27/31	03/07	10/14	17/23	24/28	31/04	07/11	14/18	21/25
2021 - 2024		S1								2j												2j				
2020 - 2023		S3				2j	2j																	S4		
2019 - 2022	S5																				2j		S6			

	mars-22				avril-22				mai-22				juin-22				juillet-22				août-22							
Promotions	28/04	07/11	14/18	21/25	28/01	04/08	11/15	18/22	25/29	02/06	09/13	16/20	23/27	30/03	06/10	13/17	20/24	27/01	04/08	11/15	18/22	25/29	01/05	08/12	15/19	22/26	29/02	
2021 - 2024																	2j											
2020 - 2023		2j																										
2019 - 2022				2j																								

- vacances
- stage
- complément de stage
- AFGSU possible
- temps théoriques (IFSI ou FAC)
- évaluations de rattrapages

S1 - S3 du 06/09/2021 au 04/02/2022
S5 du 30/08/2021 au 28 janvier 2022

S2 -S4 du 07/02/2022 au 08/07/2022
S6 du 31 janvier au 01 juillet 2022



Présentation des semestres : relations UE et compétences

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2	SEMESTRE 3	SEMESTRE 4	SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
5.1 A..R.S.Quotidiens	5.2 Eva Sit Clinique	5.3Com et conduite projet	5.4 S. Edu / Prév/ Form	5.5 Mise thérapeutiques	5.6 Analyse Qualité Soins
3.1 Rais/ dém clin	3.1 Rais/ déma 2.3 S.M.H.AccV				4.8Qual. S Eval
1.3L Ethi déon	4.5 SI. Gest Ris		1.3 L. E. déon 4.5 SI. Gest Ris		
2.10 Infect.Hygiè	3.2 Projet Soins	3.2 Proj Soins	3.5 Enca.Prof		
4.1 S Conf/BÉtr		4.6 S. Edu Pré	S. Edu Préventifs		
1.1 Psy, soc, ant	1.2 S.Pub Eco S Psy,soc,ant	S. Pub Eco		4.2 S. relation	
2.1 Bio Fond	4.2 S Relation	S. Relation			
2.4 Proc Traum	2.6 ProPsypath	2.5 Proc Infla 2.8 ProObstru	2.7 Pro dégné	2.6 ProPsypath	
2.11 Pharma	4.4 Th. Dia.Méd	2.11 Pharma	4.4 Th. Dia.Méd	2.9 Proc Tumor 4.4 Th. Dia.Méd 2.11 Pharma	
2.2 Cycles Vie	4.3 S Urgence		4.3 S Urgence	4.7 S. palliatifs	
STAGE	STAGE	3.3 Rôle IDE		3.3 Rôle IDE	
6.1 Métho Trav			3.4 Init Rhh		3.4 Initi Rhh
6.2 Anglais	6.2 Anglais	6.2 Anglais	6.2 Anglais	5.7 Optionnelle 6.2 Anglais	5.7 Optionnelle 6.2 Anglais

ANNEXE IV

REFERENCES D'UE ET COMPETENCES

				PREMIER GROUPE DE COMPETENCES					TD/gr		
				UNITE D'INTEGRATION / COMPETENCES							
UE 5.2		S2	Evaluation d'une situation clinique (compétence 1)						20 h	VG/EL/CA/EV	
UE 5.3		S3	Communication et conduite de projet						40h	VG/EL/CA/EV	
				TOTAL					95 h		
UNITES ENSEIGNEMENT RESSOURCES DES COMPETENCES						FORMATEURS					
						Les semestres impairs			Les semestres pairs		
COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier				CM	TD	S1	S3	S5	S2	S4	S6
UE	3.1	S 1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	15 h	25 h	EL /VG					
UE	2.3	S 2	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie*	15 h	15 h				VG / EL		
UE	3.1	S 2	Raisonnement et démarche clinique infirmière	5 h	25 h				EL/VG		
				TOTAL							
				35 h	65 h						
COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers											
UE	3.2	S 2	Projet de soins infirmiers	5 h	15 h				EL/CA		
UE	3.2	S 3	Projet de soins infirmiers	5 h	15 h		EL /CA				
				TOTAL							
				10h	30h						
COMPETENCE 3 : Accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens				CM	TD	S1	S3	S5	S2	S4	
UE	2.10	S 1	Infectiologie, hygiène*	20 h	20 h	EV/CA					
COMPETENCE 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins											
UE	1.1	S 1	Psychologie, sociologie, anthropologie*	40 h	15 h	VG/EL					
UE	1.1	S 2	Psychologie, sociologie, anthropologie*	25 h	10 h		VG/EL				
UE	4.2	S2	Soins relationnels	3h	15 h				CA/EV		
UE	4.2	S3	Soins relationnels	4h	36 h		CA/EV				
UE	4.2	S 5	Soins relationnels		20 h			CA/EV			
COMPETENCE10 Informer et former des professionnelles et des personnes en formation											
UE	3.5	S4	Encadrement des professionnels de soin	10h	20h				VG /EV		
				TOTAL							
				142h	96h						

DEUXIEME GROUPE DE COMPETENCES UNITE D'INTEGRATION / COMPETENCES			TD/GR	
UE 5.1	S1	Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens (compétence 3)	35 h	DA/KA/VL/CP
UE 5.4	S4	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires (compétence 5 et compétence 10)	40 h	DA/KA/VL/CP
UE 5.6	S6	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles (compétence 7 et 8)	35 h	DA/KA/VL/CP
TOTAL				

UNITES ENSEIGNEMENT RESSOURCE DES COMPETENCES				FORMATEURS							
				Les semestres impairs			Les semestres pairs				
COMPETENCE 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs				CM	TD	S1	S3	S5	S2	S4	S6
UE	1.2	S2	Santé publique et économie de la santé*	20 h	15 h				VL/KA		
UE	1.2	S3	Santé publique et économie de la santé*	20h	20h		VL/KA				
UE	4.6	S3	Soins éducatifs et préventifs	4h	21h		DA/CP				
UE	4.6	S4	Soins éducatifs et préventifs		15h					DA/VL CP/KA	
TOTAL				44h	76h						
COMPETENCE 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle				CM	TD	S1	S3	S5	S2	S4	S6
UE	1.3	S1	Législation, éthique, déontologie*	20h	20h	DA/VL					
UE	1.3	S4	Législation, éthique, déontologie*	30h	20 h					DA/VL	
UE	4.5	S2	Soins infirmiers et gestion des risques	10h	10h				KA/CP		
UE	4.5	S4	Soins infirmiers et gestion des risques	10h	10h					KA/CP	
UE	4.8	S6	Qualité des soins, évaluations des pratiques	30h	20h						DA/VL/ CP/KA
TOTAL				100h	80h						
COMPETENCE 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques											
UE	3.4	S 4	Initiation à la recherche	20h	15 h					DA/KA	
UE	3.4	S6	Initiation à la recherche	20h	10 h						DA/KA
UE	6.1	S 1	Méthode travail et TIC		25 h	VL/CP					
UE	6.2		Anglais (les formateurs n'interviennent pas en direct)		60h	VL	VL	VL	VL	VL	VL
UE	5.7	S5 S6	Optionnelle		20 h			DA/VL			
TOTAL				40 h	130 h						

	TROISIEME GROUPE DE COMPETENCES		TD/GR
	UNITE D'INTEGRATION / COMPETENCES		
UE 5.5			40 h
		TOTAL	40 h

UNITES ENSEIGNEMENT RESSOURCES DES COMPETENCES					FORMATEURS NM/EL/AC/TH							
					Les semestres impairs			Les semestres pairs				
COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique					CM	TD	S1	S 3	S 5	S 2	S 4	S6
UE	2.1	S 1	Biologie fondamentale*		20 h	5 h	AC/TH					
UE	2.2	S 1	Cycles de la vie et grandes fonctions*		45 h	15 h	AC/MN					
UE	2.4	S 1	Processus traumatiques*		30 h	10 h	TH/SM					
UE	2.5	S 3	Processus inflammatoire et infectieux		30 h	10 h		SM/AC				
UE	2.6	S 2	Processus Psychopathologiques*		30 h	10 h				NM/SM		
UE	2.6	S 5	Processus Psychopathologiques*		30 h	10 h			NM/SM			
UE	2.7	S 4	Défaillances organiques et Processus dégénératifs*		30 h	10 h					SM/TH	
UE	2.8	S 3	Processus Obstructifs*		30 h	10 h		TH/NM				
UE	2.9	S 5	Processus Tumoraux*		30 h	10 h			AC/SM			
UE	2.11	S 1	Pharmacologie et thérapeutiques*		35 h	10 h	AC/NM					
UE	2.11	S 3	Pharmacologie et thérapeutiques*		15 h	5 h		AC/NM				
UE	2.11	S 5	Pharmacologie et thérapeutiques*		30 h	10 h			AC/NM			
UE	4.3	S 2	Soins d'urgences		6 h	15 h				TH/AC		
UE	4.3	S 4	Soins d'urgences		3 h	18 h					TH/NM	
UE	4.4	S 2	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		7 h	23 h				TH/AC		
UE	4.4	S 4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		6 h	34 h					TH/AC	
UE	4.4	S 5	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical		6 h	34 h			AC/TH			
UE	4.7	S 5	Soins palliatifs et fin de vie		10 h	20 h			NM/SM			
COMPETENCE 9 Organiser et coordonner des interventions soignantes												
UE	3.3	S 3	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité		10 h	10 h		SM/TH				
UE	3.3	S 5	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité		10 h	20 h			TH/SM			
			TOTAL		413h	266h						

Calendrier des Evaluations des Unités d'Enseignement Du Semestre 1- Promotion 2021-2024

Unités d'Enseignement	Session 1	Compilatio®	Session rattrapage	Compilatio®	Durée	Modalités
UE 1.1 S1 Psychologie, Sociologie, Anthropologie Compétence 6	6 janvier 2022 8h30-12h30		05 juillet 2022 8h30-12h30		4 h	Travail écrit d'analyse de situation avec repérage des concepts
U E 1.3 S1 Législation, Ethique, Déontologie Compétence 7	17 janvier 2022 13h30-15h00		7 juillet 2022 10h30-12h		1h 30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.1 S1 Biologie fondamentale Compétence 4	19 janvier 2022 9h-10h		7 juillet 2022 8h30-9h30		1h	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions Compétence 4	17 janvier 2022 9h-11h		8 juillet 2022 9h - 11h		2h	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.4 S1 Processus traumatiques Compétence 4	19 janvier 2021 11h-12h30		7 juillet 2022 14h-15h30		1h 30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.10 S1 Infectiologie Hygiène Compétence 3	Travail à rendre le 18 janvier 2022 de 9h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 17h		Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Stage	Travail écrit d'analyse d'une situation rencontrée en stage
UE 2.11 S1 Pharmacologie et thérapeutiques Compétence 4	19 janvier 2022 14h-15h30				1h 30	Evaluation écrite de connaissances
UE 3.1 S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière Compétence 1	20 janvier 2022 14h à 17h				3h	Travail écrit d'analyse d'une situation en groupes restreints
UE 4.1 S1 Soins de confort et de bien être Compétence 3	25 janvier 2022 10h à 12h				2h	Travail écrit de réflexion autour d'un témoignage
UE 5.1 S1 Accompagnement dans la réalisation de ses Soins quotidiens - Compétence 3	21 Janvier 2022 9h à 12h				3h	Travail écrit d'analyse d'une situation en groupes restreints
UE 6.1 S1 Méthodes de travail	03 janvier 2022 à rendre de 9h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 17h		Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h		Réalisation d'une Fiche de lecture
UE 6.2 S1 Anglais	E-learning / Relevé de notes 28 janvier 2021 à 9h					Connexion et validation des exercices

Calendrier des Evaluations des Unités d'Enseignement du Semestre 2- Promotion 2021-2024

Unités d'Enseignement	Session 1	Compilatio®	Session rattrapage	Compilatio®	Durée	Modalités
UE 1.1 S2/C6 Psychologie, Sociologie, Anthropologie	7 juin 2022 09h00-12h00		11 juillet 2022 9h-12h		3h	Travail écrit sur table d'analyse de situation avec mobilisation des concepts
UE 1.2 S2/C5 Santé Publique et économie de la santé	16 juin 2022 11h-12h30		12 juillet 2022 11h-12h30		1h 30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.3 S2/C1 Santé Maladie Handicap Accident de la vie	16 juin 2022 14h-15h30		12 juillet 2022 14h-15h30		1h 30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.6 S2/C4 Processus psychopathologiques	16 juin 2022 8h30-10h		12 juillet 2022 8h30-10h		1h 30	Evaluation écrite de connaissances
UE 3.1 S2/C1 Raisonnement et démarche clinique infirmière					3h	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique
UE 3.2 S2/C2 Projet de soins infirmiers					3h	Travail écrit élaboration d'hypothèses de projet de soins
UE 4.2 S2/C6 Soins relationnels					2h	Travail écrit d'analyse d'une situation relationnelle
UE 4.3 S2/C4 Soins d'urgence					21h Session 1	Attestation AFGSU 2 Présence et participation active
UE 4.4 S2/C4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical						Epreuve écrite (10') Calcul de dose appliqué en situation simulée (20')
UE 4.5 S2/C7 Soins infirmiers et gestion des risques					1h	Evaluation écrite de connaissances
UE 5.2 S2 /C1 Evaluation d'une situation clinique					20'	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique
UE 6.2 S2 / C8 Anglais						Connexion et validation des exercices

Calendrier des Evaluations des Unités d'Enseignement

Du Semestre 3- Promotion 2020-2023

Intitulé de l'Unité d'Enseignement	SESSION 1	Compilatio®	SESSION Rattrapage	Compilatio®	Durée	Modalités
UE 1.2 S3/C5 Santé Publique et économie de la santé (<i>Page de garde comportant noms et prénoms</i>)	Travail à rendre le 12 novembre 2022 de 09h00 à 17h00	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h		Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 17h30		Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins
UE 2.5 S3/C4 Processus inflammatoires et infectieux	18 janvier 2022 de 08h30 à 10h00		6 juillet 2022 14h-15h30		1h30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.8 S3 /C4 Processus obstructifs	18 janvier 2022 de 11h à 12h30		6 juillet 2022 11h-12h30		1h30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.11 S3 / C4 Pharmacologie et thérapeutiques	18 janvier 2022 de 14h00 à 15h00		6 juillet 2022 9h-10h		1h	Evaluation écrite de connaissances
UE 3.2 S3/C2 Projet de soins infirmiers	21 et 24 janvier 2022 de 9h00 à 13h00				4h	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupes restreints
UE 5.3 S3 / C2 et C6 Communication et conduite de projet	21 et 24 janvier 2022 de 14h00 à 17h00 Selon affichage				3h	Argumentation du projet de soins et des éléments de négociation réalisé en groupes restreints
UE 3.3 S3 / C9 Rôles infirmiers organisation du travail et interdisciplinarité	27 janvier 2022 de 09h00 à 12h00				3h	Travail en groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre d'un projet de soins
UE 4.2 S3/C6 Soins relationnels	1 ^{er} et 2 février 2022 Selon affichage (2 journée)					Mise en situation d'entretien en simulation
UE 4.6 S3 /C5 Soins éducatifs et préventifs	28 janvier 2022 De 14h à 17h				3h	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts
UE 6.2.S3 Anglais	26 janvier 2021 De 16h à 17h + e-learning/ Relevé des notes 26 janvier 2022 à 09h				1h	Evaluation écrite de connaissances du vocabulaire professionnel courant

Calendrier des Evaluations des Unités d'Enseignement du Semestre 4 - Promotion 2020-2023

Intitulé de l'Unité d'Enseignement	SESSION 1	Compilatio®	SESSION Rattrapage	Compilatio®	Durée	Modalités
UE 1.3 S4 / C7 Législation, éthique et déontologie	17 juin 2022 de 09h00 à 12h00		8 juillet 2022 13h30-16h30		3h	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins avec questionnaire éthique en groupes restreints
UE 2.7 S4 / C4. Défaillances organiques et processus dégénératifs	17 juin 2022 de 14h00 à 15h30		11 juillet 2022 14h-15h30		1h30	Evaluation écrite de connaissances
UE 3.4 S4 / C8 Initiation à la recherche			13 juillet 2021 9h-12h		3h	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche
UE 3.5 S4 / C10 Encadrement des professionnels de soins			Travail réajusté A rendre le 16 juillet 2021 h			
<i>Page de garde comportant noms et prénoms</i>		Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 17h		Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à h		Présentation écrite d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs
UE 4.3 S4 / C4 Soins d'urgence					3h	Analyse d'une situation de soins d'urgence en groupes restreints
UE 4.4 S4 / C4. Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical					1h	Pose de transfusion sanguine en situation simulée et quizz box
UE 4.5 S4 / C7 Soins infirmiers et gestion des risques					2h	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident
UE 4.6 S4 / C5 Soins éducatifs et préventifs					1h	Action éducative collective Service sanitaire
UE 5.4 S4 / C5 et C10 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires <i>Page de garde comportant noms et prénoms</i>					2h	Présentation d'une démarche d'éducation pour la santé Analyse des résultats au regard des objectifs
UE 6.2.S4 Anglais	21 juin 2021 de 15h30 à 16h30 + Relevé des notes e-learning 24 juin 2020 (09h)				1h	Traduction écrite en français d'un article professionnel + e-learning

Calendrier des Evaluations des Unités d'Enseignement Du Semestre 5 - Promotion 2019-2022

Intitulé de l'Unité d'Enseignement	SESSION 1	Compilatio®	SESSION Rattrapage	Compilatio®	Durée	Modalités
UE 2.6 S5 / C4 Processus psycho pathologiques	20 janvier 2022 08h30-10h00		19 mai 2022 8h30-10h		1h30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.9 S5 / C4 Processus tumoraux	20 janvier 2022 11h00-12h30		19 mai 2022 11h-12h30		1h30	Evaluation écrite de connaissances
UE 2.11 S5 / C4 Pharmacologie et thérapeutiques	20 janvier 2022 14h00-15h30		19 mai 2022 14h-15h30		1h30	Evaluation écrite de connaissances
UE 3.3 S5 / C9 Rôles infirmiers organisation du travail et interdisciplinarité <i>Page de garde avec nom et prénom</i>	Travail à rendre le 28 janvier 2022 de 09h00 à 17h00	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h				Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant
UE 4.2 S5 / C6 Soins relationnels	Travail à rendre le 13 janvier 2022 De 09h00 à 17h00	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h				Analyse d'une situation relationnelle
UE 4.4 S5 / C4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	15-16-17 décembre 2021 de 09h00 à 17h00 selon affichage				20'	Injection dans une chambre implantable en situation simulée
UE 4.7 S5 / C4 Soins palliatifs et de fin de vie	17 janvier 2022 14h00-16h00				2h	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation de soins palliatifs et/ou de fin de vie
UE 5.5 S5 / C4 et C9 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	27 janvier 2022 13h00 à 17h00				4h	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation des soins dans un contexte pluridisciplinaire
UE 5.7 S5 Optionnelle	7 janvier 2022 14h à 17h Selon groupes					Compte rendu oral des éléments découverts dans le module optionnel
UE 6.2.S5 Anglais	Travail à rendre le 18 janvier 2021 + e-learning/ Relevé des notes 29 janvier 2021 à 09h					Présentation en anglais d'un article professionnel

Calendrier des Evaluations des Unités d'Enseignement du Semestre 6 - Promotion 2019-2022

Intitulé de l'Unité d'Enseignement	SESSION 1	Compilatio®	SESSION Rattrapage	Compilatio®	Modalités
UE 3.4 S6 / C8 Initiation à la recherche	Travail à rendre le 4 février 2022 de 14h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail à rendre le 15 octobre 2021 de 14h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail écrit, mémoire de fin d'études Note de recherche
UE 4.8 S6 / C7 Qualité des soins, évaluation des pratiques	Travail à rendre le 16 avril 2021	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail à rendre le 15 octobre 2021 de 14h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle
UE 5.6 S6 / C7 et C8 Analyse de la qualité et traitements des données scientifiques et professionnelles	Travail à rendre le 25 mai 2021	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail à rendre le 15 octobre 2021 de 14h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel
UE 5.7 S6 Optionnelle	Travail à rendre le 16 avril 2021	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail à rendre le 15 octobre 2021 de 14h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Compte rendu écrit des éléments découverts dans le module optionnel
UE 6.2.S6 Anglais	Travail à rendre le 25 mai 2021	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Travail à rendre le 15 octobre 2021 de 14h à 17h	Dépôt sur Compilatio® Jusqu'à 13h	Résumé en français et en anglais du travail de fin d'études

Annexe VI



Calendrier des Commissions d'Attribution des Crédits.

SEMESTRES	DATES
Semestres 1, 3 et 5 sessions initiales	Jeudi 17 février 2022
Semestres 2, 4 sessions initiales semestre 5 rattrapage	Jeudi 30 juin 2022
Sessions de rattrapage des semestres 1, 2, 3 et 4	Jeudi 25 août 2022

ANNEXE VII POLITIQUE DE STAGE

ANNEXE VIII : TERRAINS DE STAGE

SOINS DE COURTE DURÉE

Établissement	Adresse	CP	Ville
HOPITAL PRIVE D'ANTONY	1, rue Velpeau	92160	ANTONY
CLINIQUE "LES CHARMILLES"	12, boulevard P. Brossolette	91290	ARPAJON
CH D'ARPAJON	18, avenue de Verdun	91290	ARPAJON
HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE « LES MAGNOLIAS »	77, rue du Perray	91160	BALLAINVILLIERS
C.M.C. BLIGNY	Rue de Bligny	91640	BRIIS SOUS FORGES
HPR BULLION	Route de la Grouaille	78830	BULLION
CH GEORGES CLEMENCEAU	1, cité Georges Clémenceau	91750	CHAMPQUEIL
HIA PERCY	101, avenue Henri Barbusse	92140	CLAMART
C.H. SUD FRANCILIEN DE CORBEIL	59, boulevard Henri Dunant	91100	CORBEIL
CENTRE HOSPITALIER DOURDAN	2, rue du Potelet	91410	DOURDAN
C.H. SUD ESSONNE	26, avenue Charles de Gaulle	91150	ETAMPES
C.M.C. LE MOUSSEAU	2/4, rue du Mousseau	91000	EVRY
C.M.C. MARIE LANNELONGUE	133, avenue de la Résistance	92350	LE PLESSIS ROBINSON
CLINIQUE DE L'YVETTE	43, route de Corbeil	91160	LONGJUMEAU
GROUPE HOSPITALIER NORD ESSONNE	IFSI 8, Bis Rue Maurice Ravel	91160	LONGJUMEAU
INSTITUT HOSP JACQUES CARTIER	6, avenue du Noyer Lambert	91300	MASSY
CH ORSAY	4, place du Général Leclerc - BP 27	91401	ORSAY CEDEX
CLINIQUE GEOFFROY SAINT HILAIRE	59, rue Geoffroy Saint Hilaire	75005	PARIS

CLINIQUE ARAGO	187, rue Raymond Losserand	75014	PARIS
HOPITAL PIERRE ROUQUES	4, rue Lasson	75012	PARIS
HOPITAL SAINT ANTOINE	184, rue du Faubourg Saint Antoine	75012	PARIS
FONDATION ROTHSCHILD	26, 28 rue Manin	75019	PARIS
HOPITAL PITIE SALPETRIERE	47/83 boulevard de l'Hôpital	75651	PARIS CEDEX 13
MAISON MEDICALE JEANNE GARNIER	106, rue Emile Zola	75015	PARIS
HOPITAL COGNACQ JAY	15, rue Eugène Millon	75015	PARIS
HOPITAL PRIVE CL. GALIEN	20, route de Boussy	91480	QUINCY SOUS SENART
CLINIQUE PASTEUR	17, avenue de Rigny	91130	RIS-ORANGIS
HIA BEGIN	69 avenue de Paris	94160	SAINT -MANDE
Hôpital Paul Brousse	12-14 Avenue Paul Vaillant Couturier	94800	VILLEJUIF
INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	114, rue Edouard Vaillant	94805	VILLEJUIF
CLINIQUE LE MOULIN DE VIRY	2, rue Horace de Choiseul	91170	VIRY CHATILLON
HOPITAL PRIVE VAL D'YERRES	31, avenue de l'Abbaye	91330	YERRES

SOINS EN SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE

Etablissement	Adresse	CP	Ville
E.P.S. ERASME	79, rue Prosper Legouté	92160	ANTONY
HOPITAL HENRI MANHES	8, rue Roger Clavier	91700	FLEURY MEROGIS
CLINIQUE DU CHATEAU DE VILLEBOUZIN	Rue André Charmette	91310	LONGPONT SUR ORGE
INSTITUT MUTALISTE MONTSOURIS	42, boulevard Jourdan	75014	PARIS
I. P. P. P.	3, rue Cabanis	75014	PARIS
CLINIQUE DUPRE	30, avenue du Président Franklin Roosevelt	92330	SCEAUX
L'EAU VIVE	6, avenue du Général de Gaulle	91450	SOISY SUR SEINE
CLINIQUE VAL DE BIEVRE -L'ABBAYE	2, rue Horace de Choiseul	91170	VIRY CHATILLON
GHU Paris Psychiatrie&Neurosciences	6, rue Pierre Bayle	75020	PARIS
	Site Sainte-Anne 1, rue Cabanis	75014	PARIS
	75G19 U.I.A SITE HENRI EY Rez-de-chaussée	75013	PARIS
	75G19 SITE HENRI EY 3 ^e étage	75013	PARIS
	75G19 CMP - CATTI - ROCHEFORT	75017	PARIS
	75G19 FOYER POST CURE LEMERCIER	75017	PARIS
	75G05 SITE HENRI EY 2 ^e étage	75013	PARIS
	75G05 UISI SITE HENRI EY 6 ^e étage	75013	PARIS
	75G05 CMP /HDJ - BUCAREST	75008	PARIS
	75G20 SITE HENRI EY 4 ^e étage	75013	PARIS
	75G20 CMP - SALNEUVE	75017	PARIS
	75G20 HOPITAL DE JOUR POUCHET	75017	PARIS

GHU Paris Psychiatrie&Neurosciences	75G21 SITE HENRI EY 5 ^e étage	75013	PARIS
	75G21 CMP - ARMAILLE	75017	PARIS
	75G21 HOPITAL DE JOUR	75017	PARIS
	MARMOTTAN	75017	PARIS
	CATTP - GRENELLE	75007	PARIS
	HOPITAL DE JOUR - COMPOINT	75017	PARIS
	CIAPA	75017	PARIS
	75G04 SITE HENRI EY 1 ^{er} étage	75013	PARIS
	75G04 CMP/HDJ - VARENNE	75007	PARIS

SOINS DE LONGUE DURÉE

Établissement	Adresse	CP	Ville
C.H. GENERAL D'ARPAJON	18, avenue de Verdun	91290	ARPAJON
CENTRE LES MAGNOLIAS	77, rue du Perray	91160	BALLAINVILLIERS
RESIDENCE PRO SANTE	Rue des Clos		BONDOUFLE
C.M.C. BLIGNY	Rue de Bligny	91640	BRIIS SOUS FORGES
CLINIQUE MEDICALE LES JARDINS DE BRUNOY	38, route de Brie	91800	BRUNOY
HPR BULLION	Route de la Grouaille	78830	BULLION
MAISON DE RETRAITE	12, rue Degommier	91590	CERNY
HOPITAL G - CLEMENCEAU	1, avenue Georges Clémenceau	91750	CHAMPCUEIL
EHPAD ARPAVIE LOUIS PASTEUR	7, avenue Mazarin	91380	CHILLY MAZARIN
CENTRE DE READAPTATION DE COUBERT	1384, route de Liverydy	77170	COUBERT

EHPAD LOUISE MICHEL	1, rue de la Cerisaie	91080	COURCOURONNES
CENTRE HOSPITALIER DOURDAN	2, rue du Potelet	91410	DOURDAN
MAISON DE RETRAITE DU C.H DE DOURDAN	Place du Marché aux Herbes	91410	DOURDAN
CH JOFFRE DUPUYTREN	1, rue Eugène Delacroix	91213	DRAVEIL CEDEX
GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS	14, rue Alphonse Daudet	91210	DRAVEIL
HOPITAL DU PERRY- EHPAD	BP 13	91360	EPINAY SUR ORGE
EHPAD DU BREUIL « LES BORDS DE L'ORGE »	7, rue de Villemoisson	91360	EPINAY SUR ORGE
RESIDENCE LE CERCLE DES AINES	1, rue Pierre Médéric	91360	EPINAY SUR ORGE
C.H. SUD ESSONNE	26, avenue Charles de Gaulle	91150	ETAMPES
RESIDENCE MEDICIS	35, boulevard Decauville	91000	EVRY
RESIDENCE LES TISSERINS	203, bis rue Pierre et Marie Curie	91000	EVRY
C.H. FREDERIC HENRI MANHES	8, rue Roger Clavier	91700	FLEURY MEROGIS
RESIDENCE ARPAGE	2, avenue Anatole France	91260	JUVISY SUR ORGE
KORIAN L'OBSERVATOIRE	33, avenue de la Cour de France	91260	JUVISY SUR ORGE
MAISON DE RETRAITE LES PARENTELES	18, allée Victor Hugo	91620	LA VILLE DU BOIS
EHPAD SIMONE VEIL	2, avenue de Champagne	91940	LES ULIS
RESIDENCE HYPOLITE PANHARD	Rue des Verts Domaines	91830	LE COUDRAY MONTCEAUX
CENTRE PEDIATRIQUE DES COTES	9, chemin des Côtes Montbron	78350	LES LOGES EN JOSAS
CLINIQUE REPOTEL	Rue Eugène Moutard Martin	91460	MARCOUSSIS
RESIDENCE DU PARC DE BELLEJAME	1, rue Jean de Montaigu	91460	MARCOUSSIS
EHPAD RESIDENCE DE MASSY VILMORIN	1, allée du Mail	91300	MASSY

RESIDENCE FILE ETOUPE	Square Thibault File Etoupe	91310	MONTLHERY
EHPAD GENEVIEVE LAROQUE	174, voie du Cheminet	91420	MORANGIS
DOMAINE DE LA CHALOUETTE	10, rue des Tilleuls	91150	MORIGNY CHAMPIGNY
MAISON DES MERISIERS	25, avenue du Dr Roux	91390	MORSANG SUR ORGE
INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES	6, boulevard des Invalides	75007	PARIS
HOPITAL JEAN JAURES	9 à 21, sente des Dorées	75019	PARIS
CLINIQUE PASTEUR	17, avenue de Rigny	91130	RIS-ORANGIS
GH LES CHEMINOT	55 A, rue Albert Rémy	91130	RIS ORANGIS
KORIAN LA MARETTE	Rue du Creux de la Borne	91690	SACLAS
FONDATION POIDATZ	1, rue du Coudray	77310	SAINT FARGEAU PONTIERRY
LES JARDINS DU PLESSIS	9/15, rue du Plessis	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
MAISON DE RETRAITE FORET DE SEQUIGNY	Rue Mare au Chanvre	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
LA FONTAINE MEDICIS	9, rue Jean de la Fontaine	91250	SAINT GERMAIN LES CORBEIL
MAISON DE RETRAITE EHPAD CHARAINTRU	3, avenue de l'Armée Leclerc	91600	SAVIGNY SUR ORGE
RESIDENCE LES HAUTES FUTAIES	28, allée des Hautes Futaies	91450	SOISY S/SEINE
CHATEAU DE VILLEMOSSE	1, rue Hérault de Séchelles	91360	VILLEMOSSE SUR ORGE
RESIDENCE LA MOSAIQUE	49, avenue d'Orgeval	91360	VILLEMOSSE S/ORGE
CLINALLIANCE VILLIERS	43, rue de Verdun	91700	VILLIERS SUR ORGE
RESIDENCE LA ROSERAIE	8, rue Palonceau	91170	VIRY CHATILLON
CLINIQUE LE MOULIN DE VIRY	2, rue Horace de Choiseul	91170	VIRY CHATILLON

SOINS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS SUR LIEUX DE VIE

Établissement	Adresse	CP	Ville
CENTRE DE REEDUCATION DES TOUT PETITS	37, rue J. Perrin	92160	ANTONY
CABINET INFIRMIER BOUVET	50, Grande Rue	91290	ARPAJON
SSIAD DU VAL D'ORGE	4, avenue du Général de Gaulle	91290	ARPAJON
CSAPA D'ATHIS MONS	6, avenue Jules Vallès	91200	ATHIS MONS
SSIAD ATHIS MONS	50, bis avenue François Mitterand	91200	ATHIS MONS
HSR PERINAT CONFLUENCE	8 Allée du Docteur Guérin	91200	ATHIS MONS
CABINET INFIRMIER LACHAPELLE	25, rue des Ecoles	91610	BALLANCOURT
NEPHROCARE	1, route de Gisy	91570	BIEVRES
C.M.C. BLIGNY	Rue de Bligny	91640	BRIIS SOUS FORGES
CABINET FERREIRA GOMES	36, rue du Bois de Chatres	91220	BRETIGNY SUR ORGE
CABINET INFIRMIER FUTERLE	16, rue de la Paix	91220	BRETIGNY SUR ORGE
CABINET INFIRMIER VIAOUTOUR	16, rue Waldeck Rousseau	91220	BRETIGNY SUR ORGE
LA CHALOUETTE AUTISME ESSONNE	78, bis rue de Valorge	91220	BRETIGNY SUR ORGE
LYCEE TIMBAUD	Rue Henri Douard	91220	BRETIGNY SUR ORGE
CABINET INFIRMIER JOLIBOIS	2, bis rue Chemin Vert	91590	CERNY
IME LE BUISSON	APAJH	91750	CHAMPCUEIL
MDS PLURIPROFESSIONNELLE DES ALLEES	18, avenue Carnot	91100	CORBEIL ESSONNES
LYCEE GEORGES BRASSENS	8, rue Georges Brassens	91080	COURCOURONNES
RESIDENCE MONIQUE MEZE	5, rue Jean Martin Charcot	91080	COURCOURONNES

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE MYOSOTIS	7, rue de l'Ermitage	91410	DOURDAN
CCAS	97, bis boulevard Henri Barbusse	91210	DRAVEIL
I.M.P MARIE AUXILIATRICE	2, boulevard Barbusse	91210	DRAVEIL
ASSOCIATION ESPACE VIE/RATIER	134, boulevard Henri Barbusse	91210	DRAVEIL
MAS LES JOURS HEUREUX	8, rue Pierre Méderic	91360	EPINAY SUR ORGE
CDPS	90, rue de la République	91150	ETAMPES
LYCEE NOTRE DAME DE SIONS	1, avenue Ratisbonne	91000	EVRY
CDPS	5, boulevard de l'Ecoute s'il Pleut	91000	EVRY
MAS ADEP EVRY	7, cours Monseigneur Romero	91000	EVRY
COLLEGE MONTESQUIEU	Avenue de la Liberté	91000	EVRY
CABINET INFIRMIER FERNANDES	55, bis rue André Malraux	91700	FLEURY MEROGIS
FAM L'ESSOR	1, allée de l'Ancienne Ferme Ecole	91640	FONTENAY LES BRIIS
SSIAD GIF SUR YVETTE	9, place du Marché Neuf	91190	GIF SUR YVETTE
CEA/SACLAY SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL	Bâtiment 601	91190	GIF SUR YVETTE
CDPS	Place du Maréchal Leclerc	91260	JUVISY SUR ORGE
CABINET INFIRMIER GENISSON	38, Grande Rue	91620	LA VILLE DU BOIS
MAS DES TOUT-PETITS	71, bis rue de Cernay	91470	LES MOLIERES
MAS LA LENDEMAINE	Rue des Fonds d'Armenon	91470	LES MOLIERES
CDPS	35 bis rue Marx-Dormoy	91300	MASSY
SPASAD AMADPA MONTGERON	9, avenue de la République	91230	MONTGERON
FOYER FAM LE MALONNIER	172, voie du Cheminet	91230	MORANGIS

CABINET INFIRMIER BOURRON/LANORE	67, route de Corbeil	91390	MORSANG SUR ORGE
CABINET INFIRMIER FRUCHET	79, bis route de Corbeil	91390	MORSANG SUR ORGE
OZENE – SERVICE DE SOINS A DOMICILE	73, rue Léon Bourgeois	91120	PALaiseau
ASAD	132, rue du Faubourg Saint Denis	75010	PARIS
FONDATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	12, rue Boyer Barret	75014	PARIS
SAMU SOCIAL DE PARIS	35, avenue Courteline	75012	PARIS
HAD SANTE SERVICE	15, quai de la Dion Bouton	92800	PUTEAUX
SSIAD DE RIS ORANGIS	Avenue de la Cime, Résidence La Ferme du Temple	91130	RIS ORANGIS
FAM JACQUES COEUR	9, rue Jacques Cœur	91600	SAVIGNY SUR ORGE
LYCEE JEAN BAPTISTE COROT	9, place Davout	91600	SAVIGNY SUR ORGE
A.S.S.A.D	48, avenue Charles de Gaulle	91600	SAVIGNY SUR ORGE
CABINET INFIRMIER CHARPENTIER	8, place de la République	91600	SAVIGNY SUR ORGE
IME ANDRE COUDRIER	20/22, route de Leuville	91180	SAINT GERMAIN LES ARPAJON
CABINET DU DONJON	138, Salvador Allende	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
CABINET INFIRMIERS LIBERAUX POLYVALENTS	29, rue Nungesser	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
SSIAD ESPACE ROL TANGUY	10, rue des Siroliers	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
CABINET INFIRMIER EMEE	209, avenue Gabriel Péri	91700	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
NEPHROCARE SURESNES	12, promenade Saint-Leufroy	92150	SURESNES
HOPITAL SAINT LAURENT M. COUTURIER	9, route de Corbeil	91360	VILLEMOISSON
SSIAD	149, avenue Gabriel Péri	91170	VIRY CHATILLON
COLLEGE DES SABLONS	53, rue Duparchy	91170	VIRY CHATILLON

